

# Etréchy

## ensemble et solidaires

[etrechyensembleetsolidaires@gmail.com](mailto:etrechyensembleetsolidaires@gmail.com)

<http://www.etrechyensembleetsolidaires.fr/>.

<https://www.facebook.com/pages/Etrechy-ensemble-et-solidaires/>.

10 rue de la Butte St Martin, 91580 ETRECHY 07-82-80-66-13

### Questions de la liste «Etréchy, ensemble et Solidaires», Conseil municipal du jeudi 30 janvier 2020.

#### 1 - Rue du Chemin Vert.

Suite au démarrage du chantier rue du Chemin Vert, sans aucune information préalable, les riverains subissent le passage très dangereux des engins dans cette rue très étroite et en double sens. Il est indispensable de les rassurer car, par exemple, un des lots risque de bloquer complètement la rue et personne ne sait rien (riverains et service public).

Suite à nos alertes en Mairie, un rappel de bons sens a été envoyé aux constructeurs mais toujours aucun contact envers les riverains. Pouvez-vous informer ce Conseil et les riverains sur les dispositions prises par notre municipalité et la CCEJR, en précisant le calendrier retenu, pour sécuriser les abords de ce chantier et bien organiser le passage des uns et des autres ?

#### 2 - Maison médicale.

Même si le projet de la maison médicale est liée à une entreprise privée, ce projet est lié à notre Commune par la condition d'accueillir 11 praticiens médicaux. Or, sans effort et/ou résultat de la part du constructeur, ces installations peuvent rester vaines ou partielles et ce projet peut aboutir à une pure opération immobilière et financière, en ayant sacrifié les serres communales et un terrain à haut potentiel environnemental. Existe-t-il alors une convention entre le constructeur et la Commune visant à garantir la véritable installation de 11 praticiens médicaux ?

Si oui, pouvez-vous la communiquer aux membres du Conseil ?

Si non, envisagez-vous d'en faire une de manière à laisser à votre successeur et à la Commune les moyens de contraindre le constructeur à respecter ses engagements ?

#### 3 - Cimetière.

Dans le vieux cimetière, trois lieux de sépultures ont été autorisés supprimant totalement l'accès aux tombes voisines. Les familles concernées ont interrogé la Mairie puis vous ont envoyé un courrier fin décembre. Toujours sans retour à ce jour, pouvez-vous informer le Conseil et ces familles de la suite donnée à leur demande ?